2008
2009
2010
2011
2012
2013

Chauffour sur Vell

Bulletin semestriel

Eté 2019 n°23

2014
2015
2016
2017
2018
2010



Chères chauffournaises, chers chauffournais,

Cette fin d'année 2019 verra, au niveau communal, la mise en place de l'aménagement de la traversée de Fradasse, la fin des travaux d'accessibilité de la mairie aux personnes à mobilité réduite et la réalisation de l'adressage ; au niveau intercommunal, la continuité du PLUi (Plan Local d'Urbanisme intercommunal) jusqu'à l'horizon 2022. Toujours des actions pour valoriser et embellir notre territoire.

Bon été à toutes et tous.

Mairie de Chauffour sur Vell

Tél: 05 55 25 42 82 / 09 60 19 71 65

Fax: 05 55 84 07 88

chauffour.mairie@wanadoo.fr Accueil : lundi et jeudi 14h à 18h

Ramassage des encombrants

Se faire inscrire en mairie pour un transport régulier par l'employé communal (Merci de prévoir l'aide au chargement).

Allumage des feux en tas :

<u>Interdit</u> sauf réglementation particulière pour certaines catégories professionnelles : déchets verts produits par l'agriculture et l'exploitation forestière.

<u>Déchetterie cantonale à Saint Julien</u> <u>Maumont (Gratuite aux particuliers)</u>

lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi 14h00 à 18h00; Samedi 9h à 12h et 14h à 18h.

Tri sélectif de la commune

Il est placé <u>sur le parking du stade de</u> <u>football</u>; merci de ne pas déposer vos déchets triés à côté des bacs prévus à cet effet.

TARIF CANTINE SCOLAIRE 2017

3 € par repas.

Garderie scolaire: 1€75/heure.

Tarifs de la salle polyvalente

<u>Habitant de la commune</u>: 80 € à partir du vendredi soir.

Associations Communales: Gratuit Habitant hors commune: 250 € période estivale ou 300 € période hivernale.

Ramassage des déchets ménagers par le SIRTOM

Le vendredi matin

(Le mercredi si férié le vendredi)

<u>Élagage des arbres</u> en surplomb de voirie obligatoire à la charge des propriétaires.

Service d'adduction et de fourniturede l'eau : <u>Syndicat Bellovic</u>, (siège à Meyssac; ancienne com-com)

Edito	p 1
Informations et sommaire	p 2
Adressage de la commune	p 3
Plan Local d'Urbanisme intercommunal	p 4
Finances. Bilan des budgets communaux 2018	p 6 à 8
Elections européennes	p 9
Vie communautaire, petit patrimoine local	p 10
Vie associative	p 11
Bravo champion	p 15
Informations des administrés	p 16 à 17
Commémoration du 8 mai	p 18
L'école	p 19
Le repas intergénérationnel	p 20





C.I.A.S.
Centre Intercommunal d'Action Sociale

Adressage : dénomination des voies et numérotation des habitations.

Dans le cadre du projet 100% fibre en 2021, les communes doivent identifier chaque habitation présente sur son territoire. Il est donc obligé de donner un nom aux voies et un numéro à chaque bâtiment. Ces coordonnées précises seront utilisées pour référencer les usagers et permettre la commercialisation des offres internet.

Cette opération a aussi pour but de faciliter l'accès des services de secours, des services publics, faciliter la distribution du courrier et de livraisons diverses.

Un groupe de travail de quatre conseillers municipaux s'est réuni à plusieurs reprises pour nommer les voies de la commune en tenant compte de la géographie locale, des lieux-dits existants ou de la destination.

L'aide de la Poste, avec Carole Contie, grâce à un logiciel approprié, a permis la numérotation des habitations. Cette numérotation est effectuée avec le système métrique, c'est-à-dire, côtés pair et impair, à partir du début de la voie.

Les panneaux des noms des voies seront installés par la commune. Il appartiendra à chaque habitant d'apposer sa plaque personnelle qui lui sera fournie, à un endroit visible : boîte aux lettres par exemple ou tout autre support proche (précision : les boîtes aux lettres doivent être installées en limite de propriété, accessibles depuis le domaine public). Il conviendra à chacun, ensuite d'effectuer les démarches pour faire connaître aux différents organismes sa nouvelle adresse : numéro, nom de la voie, code postal, commune.

Pour l'instant, la commande des panneaux de routes et des plaques de maisons n'est pas effectuée (devis en cours). Nous en reparlerons lors d'une prochaine réunion publique.

Noms des voies communales :

Route de Meyssac Route de la Blanchie Impasse du Mazot Route de Fradasse Route du Vell Impasse du Vell Route de Leyge Route de Puy Chauzal

Route de Berle Route de Niel Impasse de Niel Chemin de Ravaille Impasse de Ravaille Route du Peuch Impasse des Sarrades Route de Bernoux Chemin de Bernoux Route de Récoudier Lotissement de Récoudier Impasse du Cante Route de Chadenac Chemin de la Tour Route de Féneyrolles Route des Ardaillasses Chemin de Miliatus

Chemin de Coquart Impasse de Coquart

Chemin du Bois du Cellier Route de Bois-Vidal

Route du Champ d'Aval Impasse des Charrières Chemin de Vitrat Route de la Fondial

Route de la Fondial Route du Portail Route de Counouly Route de Stramont Impasse de la Fondial





Route du stade

Le document d'urbanisme (PLUi) des 34 communes de la communauté de communes du Midi Corrézien fait appel à la concertation. Pour cela, un registre est disponible dans chaque commune pour recenser les souhaits des habitants et prendre éventuellement en compte leurs interrogations, leurs remarques, leurs souhaits ... Ces registres seront, en leur temps, analysés. Pour Chauffour, le registre de concertation est à la disposition des adminis-

Pour Chauffour, le registre de concertation est à la disposition des administrés à la mairie, aux heures d'ouverture, les lundi et jeudi de 13h à 17h 15.

Elaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

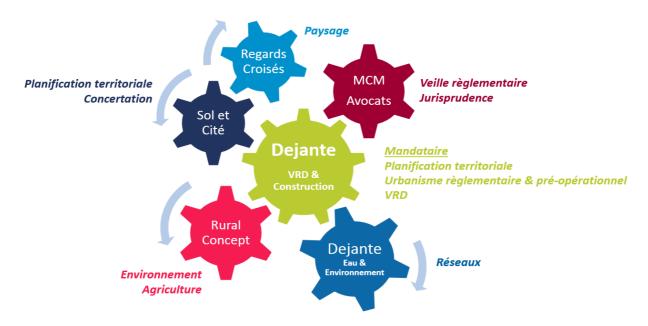
La Communauté de Communes Midi Corrézien s'est récemment engagée dans une démarche d'élaboration de Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUI).

Cette procédure vise à créer un document de référence cohérent à l'échelle de l'intercommunalité. Il permettra de doter d'un document d'urbanisme les communes qui n'en ont pas (18 communes) et de remplacer les différents documents d'urbanisme aujourd'hui en vigueur sur les autres (PLUi, PLU et cartes communales). Ceux-ci resteront donc en vigueur jusqu'à l'approbation définitive du nouveau PLUi.

Le PLUi va permettre d'instituer des règles homogènes sur l'ensemble du territoire, qui prendront notamment en compte l'évolution législative et règlementaire récente (loi Grenelle I et II, loi ALUR, loi sur l'avenir de l'agriculture, ...).

Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal traduira et déterminera les conditions de développement du territoire Midi-Corrézien pour les 10 ans suivant son approbation. C'est un document destiné à prendre en compte un ensemble de facteurs (environnement, agriculture, développement urbain, activités économiques, déplacements, patrimoine, pratiques liées au tourisme et aux loisirs, ...) et qui a comme objectif de mettre en place un développement économe et durable du territoire.

Le Conseil Communautaire, pour réaliser ce document, doit procéder par étapes successives de travail, de réflexion et de concertation. Pour cela, il s'est adjoint les services conjoints de bureaux d'études spécialisés pour la bonne réalisation de cette étude :



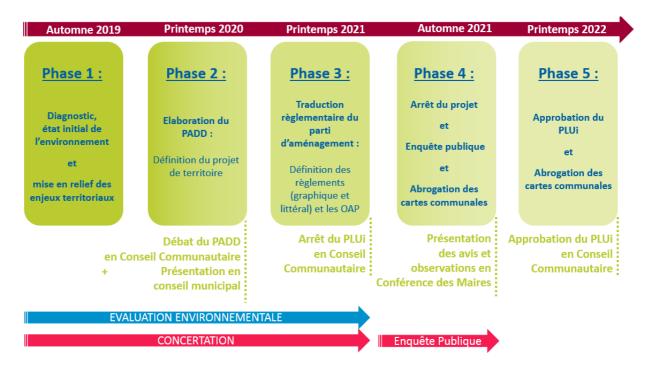
La première phase qui débute aujourd'hui (début janvier 2019) est celle du diagnostic intercommunal. Ce document doit permettre de dresser un état des lieux, d'analyser les caractéristiques du territoire et servira de base de travail pour la suite de l'étude.

La seconde phase, permettra de formaliser le projet intercommunal pour les années à venir sur l'ensemble des grands enjeux du territoire (environnement, agriculture, économie et urbanisme), ce que l'on appelle le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD).

La dernière phase d'étude consistera à retranscrire ce projet intercommunal dans un cadre plus juridique avec le zonage et le règlement.

Les phases 4 et 5 sont des phases administratives qui permettront de valider le document auprès des Personnes Publiques Associées (Services de l'Etat, Chambres consulaires, communes et territoires limitrophes, ...), et de réaliser l'enquête publique.

L'ensemble de ce travail se fera en association avec les services de l'Etat et les différents acteurs intervenant sur le territoire.



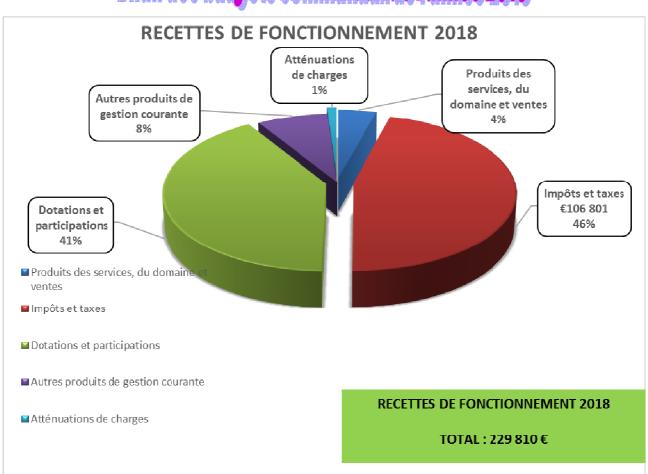
Par ailleurs, dans le cadre de **la concertation avec la population**, les documents validés au fur et à mesure de l'avancement de l'étude seront consultables à la Communauté de Communes et dans les mairies. **Des registres** y sont également disponibles dès à présent pour prendre en compte les réflexions des habitants et leurs propositions. Une fois le projet intercommunal plus avancé, **des réunions publiques** seront également organisées.

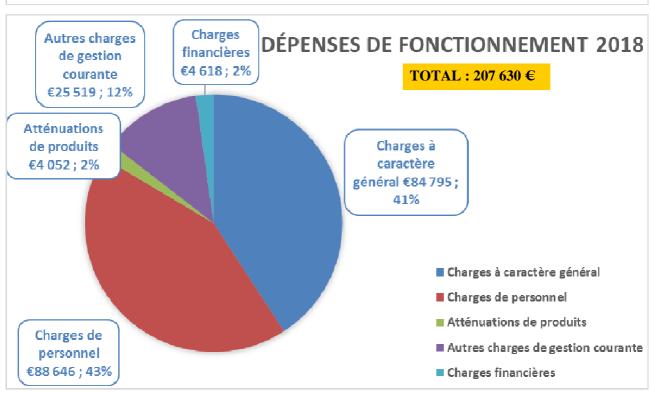
Le but de la concertation est d'informer la population, mais également d'étudier, de réfléchir et d'intégrer les propositions intéressantes ayant trait à l'intérêt général du territoire.

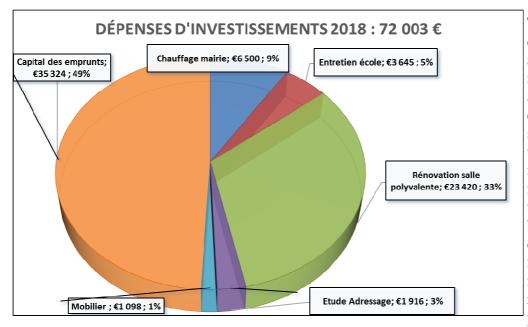
C'est pourquoi votre participation sera plus que jamais la bienvenue.

Une enquête publique sera également mise en œuvre à la fin de la procédure, avant l'approbation définitive du futur document d'urbanisme. Elle visera à répondre d'une manière plus formelle à l'ensemble des demandes de la population. Celle-ci devrait avoir lieu à l'horizon 2021, suivant le bon avancement du travail d'étude.

Bilan des budgets communaux de l'année 2018



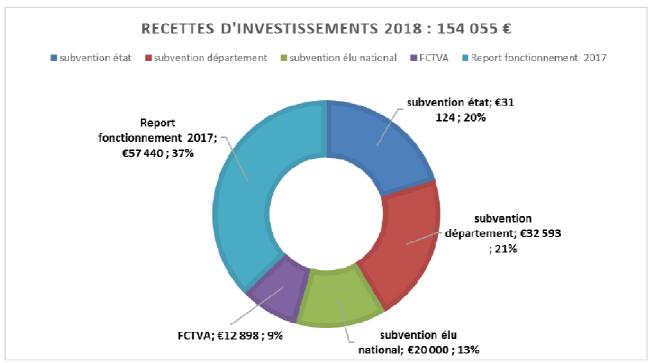




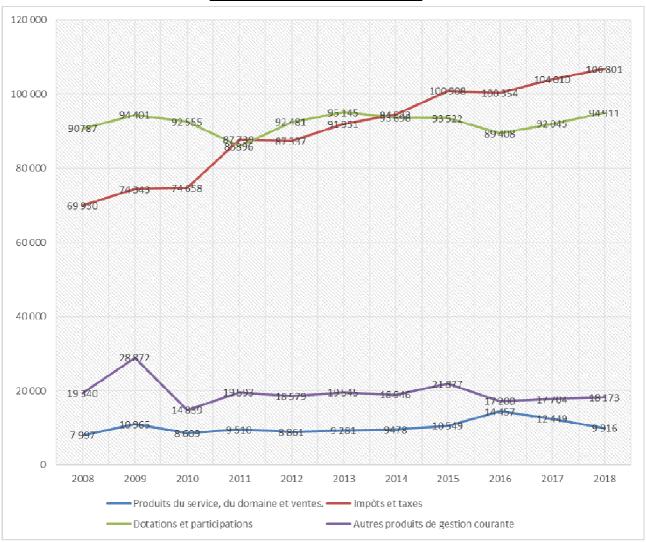
Tout au long de ce mandat, et par ailleurs depuis maintenant onze ans les budgets communaux présentent des constantes, en premier lieu, et c'est nous le pensons une preuve de bonne gestion, des dépenses de fonctionnement inférieures recettes, ce qui a pour effet de dé-

gager chaque année un départ de budget avec un encours positif : l'année 2018 avait débuté avec un solde positif d'un montant de 57 440 € disponibbs pour les opérations d'équipements et d'investissements. A celle-ci nous avons joint les subventions diverses de nos partenaires que sont l'Etat, le département et les élus nationaux, en 2018 nous avions décidé de terminer l'opération d'aménagement de la salle polyvalente commencée en 2017 et de ne commencer que peu d'aménagements complémentaires. Cependant il est à noter que la voirie a été améliorée, complétée de quelques opérations minimes tels que l'entretien de l'école ainsi que le changement de la chaudière de la mairie, enfin l'adressage a débuté.

Nous avons continué le remboursement de nos emprunts pour un montant en capital de 35 324 €. Nous avions donc, cette année 2018, des recettes d'investissements proches du double des dépenses, cela s'explique par le décalage dans le temps de subventions reçues en 2018 sur des opérations réalisées en 2017. Notons que 2018 a été une année charnière qui a permis à la commune de faire une pause de désendettement avant les investissements prévus en 2019. Ce seront en particulier l'aménagement de la traversée du village de Fradasse qui longe la mairie, l'accessibilité de celle-ci aux personnes à mobilité réduite et la mise en place de l'adressage. Notons aussi qu'il faudra terminer la voirie du lotissement après construction, suite à la vente de nouveaux lots.



<u>RECETTES DE FONCTIONNEMENT : évolution des chapitres de 2008 à 2018, soit onze exercices budgétaires.</u>



Les dotations de l'Etat (courbe verte) sont en hausse et nous permettent un retour au niveau de 2013, avant la décision du précédent gouvernement d'en baisser le montant.

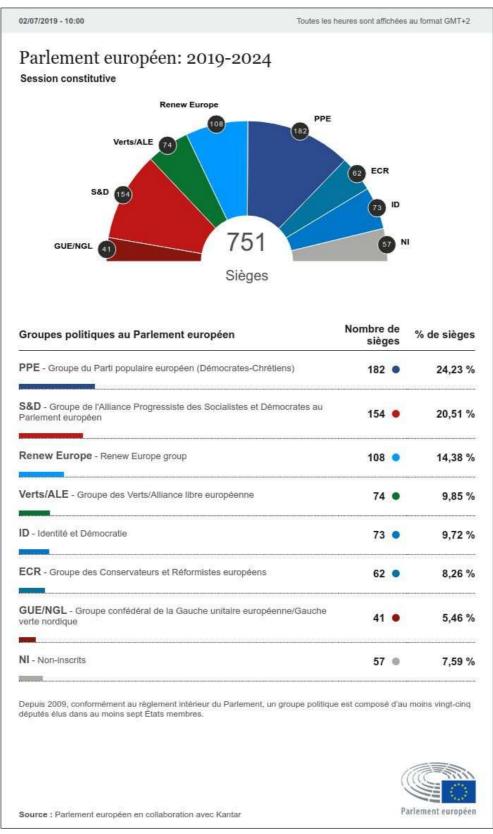
Les impôts et taxes (courbe rouge) augmentent en volume sur le budget communal mais il ne s'agit pas d'une conséquence d'une hausse de la fiscalité locale qui est restée stable en 2018, elle le sera aussi en 2019 par décision du conseil municipal, la population de notre commune était en 2018 de 441 habitants, notre commune avait par ailleurs sur son sol trente quatre résidences secondaires.

Les produits du domaine et ventes (bleu foncé) restent relativement stables. Les diverses locations des logements communaux n'ont pas subi de vacance de logement en 2018 et la salle polyvalente a été louée comme à l'accoutumée.

Les autres produits de gestion courante (bleu clair) baissent et suivent le nombre d'élèves de l'école et leur fréquentation à la restauration scolaire, il s'agit essentiellement de la gestion comptable des repas versée ensuite à la gestion du collège de Meyssac, fournisseur des repas des élèves de l'école de Chauffour.

ELECTIONS EUROPEENNES du 26 mai 2019

Avec 235 votants pour 366 inscrits la commune de Chauffour accuse un taux de participation aux élections des députés européens de 64,2 % mais les 5 bulletins blancs augmentés des 9 bulletins nuls ramènent un taux de bulletins exprimés à 60,4 %. « Petit volume de l'océan Europe des 27 états membres », nous contribuons à élire l'assemblée qui dirige et oriente les crédits et les textes des lois de référence en Europe, autant dire que l'enjeu est particulièrement important et que chacun a su en mesurer la portée. https://resultats-elections.eu/resultats-elections/2019-2024/



Action menée par la com.com du Midi Corrézien.

Vendredi 5 juillet, la fédération départementale de pêche a procédé à une pêche électrique sur le ruisseau du Soustre en aval du pont de Laborie. Cette opération était menée sur plusieurs ruisseaux de la communauté de communes afin d'évaluer l'état d'empoissonnement de ceux-ci et la qualité et quantité des espèces existantes.

Accompagnés par Samuel Droneau, responsable du pôle technique/environnement de la communauté de communes du Midi Corrézien, les membres de la fédération ont constaté la salubrité du ruisseau et des animaux prélevés. Vairons, loches, petites écrevisses de Louisiane (comestibles) ont été comptés et mesurés avant de retrouver leur milieu naturel.





Préservation du petit patrimoine.

En vous promenant sur les sentiers de Chauffour, entre Mondinol et Chadenac, au détour du chemin caillouteux, vous découvrirez le puits de la Tour.

Complètement noyé et perdu dans une végétation dense, il a été rendu à la vue par un travail intense de débroussaillage effectué par Benoit notre employé communal. Celui-ci l'a ensuite restauré, aidé dans sa tâche par notre maître-bâtisseur du conseil municipal : Olivier Chaumeil. Ils ont rebâti les murs extérieurs à l'identique et repositionné la margelle en pierre rouge.

Vous pourrez admirer la construction magnifique de ce puits d'une vingtaine de mètres de profondeur. (Eau mesurée à 18 m). Il a été sécurisé par la pose d'une grille de protection fabriquée par l'entreprise AVI. Lachaud à Marcillac la Croze. Bonne promenade.

La municipalité tient à remercier l'association « la Rapiette » (en sommeil) qui lors de sa dernière assemblée générale a accordé un don pour la restauration de ce petit patrimoine.







Pour celles et ceux qui ne connaissent pas encore VELL GYM, c'est une association qui, en cette fin de saison 2019, compte 128 adhérents. Nous sommes implantés sur Chauffour depuis 33 ans.

Le but principal de cette association est de permettre à la population de la commune et des environs de pratiquer une activité sportive et de bien-être.

Vell Gym s'efforce chaque année d'apporter de nouveaux concepts afin que chacun puisse à travers tel ou tel concept se faire plaisir en pratiquant une activité sportive ou

de bien-être ... bouger est essentiel! Nous avons tous des besoins et des envies différentes, et notre éventail d'activités est là pour répondre à ces envies!

Ci-joint le planning de la saison à venir.

Si cela vous intéresse, que vous êtes curieux :

Rien de plus simple!

UN SEUL NUMERO de téléphone

le **06.79.67.43.30**

Stéphanie, la présidente, se fera un plaisir de répondre à vos questions, à vos interrogations.

Quoi de plus concret que d'essayer pour juger ou parler d'une activité! Alors, n'hésitez plus!... Contacteznous!

Vell Gym sera heureuse de vous accueillir pour partager des moments de sueurs, de rires, de fous rires mais aussi de détente, de lâcher-prise ... Un essai peut être proposé, avant de s'engager ...

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	DIMANCHE
				10h00-12h00
				Marche Nordique
				**
		17h45-18h30		
		ADOS		
JUMPING.	18h45-20h30	VEZINE	18h45-19h30	
	Relaxation	19h15-20h	STEP [
POUNT MODEL WINDS	*	Process .	19h30-20h30	
0h15-21h00		20h-21h		
Rais		10000000	20h30-21h15	
th-21h45 VEZINE				



Pour information, nous participerons au forum des associations à Meyssac le samedi 14 septembre après-midi et dimanche 15 au matin. Venez nous rencontrer!

L'ensemble des membres du bureau remercie chaleureusement la commune pour la mise à disposition de la salle, nos intervenantes pour leur professionnalisme et leur investissement dans chaque séance et les adhérents pour leur contribution à faire vivre l'association.

Enfin, nous vous souhaitons de belles vacances estivales 2019 et on se retrouve dès le lundi 9 septembre 2019.

Vell Gym : Moment de partage et de convivialité grâce au sport santé/bien-être !

Besoin d'infos complémentaires?



VELL GYM vellgym@laposte.netStéphanie 06.79.67.43.30

Les chasseurs : la nature et la gastronomie pour culture

Les chasseurs, et l'équipe de Chauffour sur Vell n'y échappe pas, aiment la nature : quelque soit la saison, ils sont là sur le terrain pour assurer la préservation de celle-ci. Rappelons que la chasse, c'est une vingtaine de chasseurs sur le territoire communal, mais presque 1,5 million au plan national, c'est aussi 1500 collaborateurs dans les fédérations et l'équivalent de 11000 emplois si l'on s'amuse à convertir le bénévolat en emplois. Une force de frappe bénévole qui s'active toute l'année notamment pour :

- aménager les territoires
- surveiller, connaître et protéger la faune
- participer à la sauvegarde des espèces menacées
- réguler les populations de prédateurs et ce dans un cadre légal et réglementaire, etc ...

Les cotisations (coût du permis de chasse) des chasseurs sont utilisées en partie pour financer des recherches sur la faune sauvage et les milieux naturels! Mais aussi pour financer la formation des jeunes chasseurs et des chasseurs plus anciens, à la gestion des espèces, à la sécurité, la venaison, l'aménagement et l'entretien des territoires.

Les chasseurs sont aussi, vu sous un angle différent, des initiateurs aux saveurs sauvages.

La viande de gibier est inscrite au patrimoine gastronomique de notre pays. C'est, il est vrai une fête pour les papilles, un véritable régal pour les gourmets et les gourmands à la recherche consciente ou pas des saveurs du terroir. Et les vrais diététiciens un tant soit peu épicuriens vous le diront, la cuisine du gibier permet de conjuguer authenticité et plaisir ainsi que gastronomie et diététique. Sans égal en protéines, le gibier est une source importante et indispensable à l'organisme, de potassium, de fer, de phosphore et de magnésium.

Oui, le gibier vit en liberté et parce qu'il bouge en permanence à la recherche de sa nourriture, sa viande est pauvre en graisse et en sodium, un excellent atout pour le système cardio-vasculaire. Tous les grands chefs de France et a fortiori Philippe qui à Chauffour, concocte pour le repas annuel, avec expertise la venaison, en sont convaincus : ils enrichissent tous leur carte de saveurs sauvages.





Deux photos : bécasses en préparation selon la recette du sénateur corrézien Ph. Michel Labrousse (1847-1910) et cabane sur le Causse de Chauffour sur Vell.



Les baladins du Vell

Les jeunes Baladins du Vell se sont produits, en juin, en lever de rideau du festival de théâtre amateur de Saint Julien Maumont durant l'heure qui leur avait été réservée. Trois piécettes furent au programme ainsi qu'un intermède publicitaire. Les thèmes choisis par les Florence étaient dans l'air du temps : les pubs ; les toilettes sèches ; les ordures (le tri sélectif) ; le speed dating chez les gens du monde avec Isidore. Comme à l'accoutumée, malgré le stress, nos jeunes ont été à la hauteur. Les grands parents et parents présents pourront témoigner. Pour les récompenser nous ferons une séance plus longue après la rentrée au même endroit.

Merci aux parents pour leurs participations diverses toute l'année et un grand merci aussi à Florence Vinciguerra et Florence Dubois pour leur investissement dans la recherche des pièces et saynètes, les costumes et les goûters. Bravo à tous !



Un mot sur les adultes, nous nous produirons le 20 Octobre au Mazot avec nos nouvelles pièces, nous ne manquerons pas de vous le faire savoir.

Si vous voulez nous aider pour l'achat d'une scène, allez sur : www.helloasso.com/associations/les-baladins-du-vell /collectes/une scène pour se produire



Reprise en vue pour les joueurs de l'ASCC!

Mais revenons d'abord sur la fin de saison difficile pour l'ASCC. Après une bonne première partie de saison, l'ASCC arrache le maintien lors des dernières rencontres... Quatre équipes étaient en lutte pour le maintien lors des 4 dernières journées et Collonges/Chauffour termine finalement à la 8ème place sur les 10 équipes de la poule (7ème ex aequo avec Allassac). Au niveau des statistiques : 5 victoires, 4 nuls et 9 défaites - 22 buts marqués pour 37 buts encaissés dont 21 lors des 8 dernières rencontres. A noter la poule plus relevée que l'an passé. En coupe si l'équipe a été éliminée au 2ème tour de la coupe Maurice Leblanc contre Sornac, bon parcours réalisé en revanche en coupe des Communes avec une élimination en ¼ de finale contre St Viance.

La fin de saison fut également marquée par le départ du coach Manu qui, telle une pièce de la commedia dell'arte, annonça sa retraite footballistique à l'issue du dernier match du championnat pour raison de santé avant que le Club n'apprenne par des bruits de couloirs qu'il avait re-signé dans son ancien club de St Hilaire Venarsal. Comme quoi l'ASCC n'a rien à envier au feuilleton de Neymar avec le PSG... Après ces deux années en tant qu'entraineur à Collonges/Chauffour le club le remercie et lui souhaite une bonne continuation.

C'est donc un nouvel entraineur qui prend ses fonctions pour cette nouvelle saison. Et c'est Denis Saladin, dirigeant et arbitre de touche la saison dernière, qui prend la relève. Souhaitons -lui plein de réussite pour cette nouvelle saison. Cette année marque également le retour de 2 anciens joueurs et un nouvel arrivant. L'équipe est donc remontée à bloc pour la saison à venir ! L'objectif pour la saison étant un maintien en championnat et un meilleur parcours en coupe. Le championnat se corsant d'années en années cela ne sera pas gagné d'avance ...

C'est pour cela que nous sommes toujours à la recherche de nouvelles recrues !

Alors si tu souhaites nous rejoindre tu peux venir nous voir les vendredis soirs aux entrainements (reprise dès le 26 juillet), le dimanche au bord du terrain (début du championnat le 8 septembre prochain) ou en nous contactant sur notre page Facebook : A.S Collonges Chauffour.

Nota : le club propose également des séances de foot en salle le lundi soir au gymnase de Meyssac. N'hésitez pas à nous contacter également pour plus de renseignements !



Projet de maillot pour la saison prochaine!

Retour du vert chauffournais après une saison en rouge collongeois

N'hésite pas également à Liker notre page Facebook pour nous suivre toute l'année! A.S Collonges Chauffour



















Tout est dit dans l'image et les photos, félicitations à notre champion qui trouve toujours la force et la motivation pour pousser toujours plus loin la performance et s'assurer la première place du championnat de France 2019 de cyclisme des sapeurs pompiers.

C'est avec une certaine admiration que chacun des habitants de notre commune saura proférer ses encouragements lorsqu'il croisera en toutes saisons l'entraînement de notre concitoyen.



Je suis installée à Meyssac et à Brive depuis le 1^{er} octobre 2018 en tant que **naturopathe et réflexologue plantaire.**

Je propose des entretiens de naturopathie et de réflexologie plantaire en cabinet, ainsi que l'animation d'ateliers, conférence ou formation autour de la santé et du bien-être.

Mon parcours

Issue d'une formation initiale en gestion et management des entreprises dans les domaines de la santé et du social, et après une expérience de 15 années au sein de la sécurité sociale, j'ai choisi de me reconvertir dans deux métiers qui me passionnent : la naturopathie et la réflexologie plantaire.

Pour réaliser ce projet, j'ai choisi l'école libre de naturopathie AESCULA-PE de Lyon, qui forme des naturopathes en 3 années. Cette école est affiliée à la FENA, la Fédération française des Ecoles de Naturopathie.

La naturopathie

La naturopathie permet de prendre soin de soi naturellement, en conservant ou en retrouvant une bonne hygiène de vie. Elle s'adapte aux objectifs et aux besoins personnels de chacun, pour améliorer durablement son bien-être.

En vous accompagnant de manière globale, aussi bien sur les plans physiques qu'émotionnels, la naturopathie vise à préserver la santé par des moyens naturels, pour tous, quel que soit l'âge.

La naturopathie en prévention

En accompagnement d'une démarche personnelle, la naturopathie aide à atteindre certains objectifs, par exemple :

- rester en bonne santé et en pleine forme,
- optimiser ses capacités intellectuelles, physiques, sportives,
- revenir à un poids idéal,
- faciliter l'arrêt du tabac,
- renforcer son système immunitaire,
- se préparer à des changements importants (adolescence, grossesse, ménopause)

La naturopathie en accompagnement de certains déséquilibres, en complément de la médecine conventionnelle.

La naturopathie peut aider à retrouver une hygiène de vie adaptée à une problématique pour améliorer la qualité de vie. par exemple, dans les cas d'insomnie, de fatigue, de déséquilibres digestifs...

NB : la naturopathie ne remplace pas la médecine conventionnelle, elle vient en complément.

Les conseils apportés à l'issu de l'entretien sont adaptés et personnalisés.

Ils portent sur l'alimentation et l'hygiène de vie tels que le sommeil, l'activité physique, la gestion des émotions... En fonction des besoins, d'autres outils tels que les plantes (huiles essentielles, phytothérapie, macérât de bourgeons, fleurs de Bach...), la réflexologie plantaire... peuvent être proposés.





Florence MANY





Bonjour à toutes et tous,

Voilà 2 ans que nous sommes arrivés à CHAUFFOUR-SUR-VELL pour reprendre le terrain de camping.

Nous avons apprécié l'accueil des différents chauffournaises et chauffournais et les différents moments passés ensemble.

Afin de prolonger ces moments de convivialité, nous vous proposons les différentes soirées programmées cet été :

- le jeudi 11 juillet 2019 : Théâtre "les Baladins" paella
- le jeudi 18 juillet 2019 : concert "Golden Soul" moules frites
- le jeudi 25 juillet 2019 : concert "Sérial Zikeurs" paella
- le jeudi 1 aout 2019 : Magie et mentalisme "Abracadaballe" -moules frites
- le jeudi 8 aout2019 : concert "Golden Soul" paella
- le jeudi15 aout 2019 : concert "Sérial Zikeurs" moules frites
- le jeudi 22 aout 2019 : Théâtre "les Baladins" paella

Les places étant limitées, n'hésitez pas à nous contacter pour réserver votre soirée (14 €/Adulte et 10 €/Enfant moins de 12ans).

Nous vous proposons également tous les dimanches soirs (du 07 juillet au 1^{er} septembre) un barbecue collectif. Venez simplement avec vos assiettes et couverts. Stéphane BOUIN vend sa viande directement sur place et nous nous occupons de vos boissons et frites.

En attendant, nous vous souhaitons d'agréables vacances estivales.

Valérie et Jérôme 05.55.84.09.58 contact@campingauboisdormant.fr



Bernard Delpech, propriétaire de la carrosserie à Laborie à Chauffour, a souhaité s'associer avec son employé Nicolas Galliez.

Depuis le 1er avril 2019, ils ont monté une nouvelle société et leur entreprise est devenue :

la carrosserie du Vell.

Faites leur confiance pour toute réparation, renseignement ou autre, l'accueil sera agréable et le travail soigné.

8 mai 2019



Traditionnelle cérémonie du souvenir de la fin de la deuxième guerre mondiale du siècle précédent.

Cet hommage fut cette année conduit sous la présidence de monsieur le Maire, comme à l'accoutumée, et les messages furent prononcés par les élues Madame Jocelyne Biache et Madame Maryse Genevaise et avec brio par Monsieur Vincent Bruyère; Madame Arrestier, première adjointe ayant quant à elle énoncé les noms inscrits sur notre monument funéraire dédié aux Morts pour la France.

Les anciens combattants de la commune étaient présents, accompagnés par une assez faible assistance. Cette cérémonie est, faut-il le rappeler, ouverte à tous et aucune invitation n'est nécessaire pour y assister, elle se déroule toujours le 8 mai à 11h. (Il en est de même pour le 11 novembre)

A l'issue, un verre de l'amitié fut offert à tous les participants en mairie.





A l'école.





Chaque année, depuis maintenant 10 ans, les élèves de l'école de Chauffour visitent le marais de la Fondial. Guidés par Mr le maire, accompagnés de leur maîtresse, d'une AVS et d'une maman d'élève, par les sentiers ombragés, ils ont gagné le marais. Avec Cécile et Wilfried, ils ont découvert les espèces d'intérêt communautaire : un petit escargot, le maillot de Desmoulins ; un joli papillon, le cuivré des marais et une magnifique libellule à l'abdomen bleu rayé de noir, l'agrion de mercure. Agréable journée pour tous.

Malgré un temps caniculaire, la fête des écoles s'est déroulée cette année à la salle du Mazot à Chauffour. Familles, amis et élus étaient venus en nombre applaudir les enfants et saluer le travail des enseignantes au travers de chants, danses et sketches. Un hommage particulier était rendu à Anne Digioia, la maîtresse de Chauffour qui quitte l'école après plusieurs années de service avec les élèves de CE. Quelques présents lui ont été remis par les enfants, un bouquet de fleurs par les parents d'élèves et un panier garni de produits du terroir par la municipalité.



Si la rentrée 2018 avait vu des changements avec le retour à la semaine de 4 jours, celle de 2019 présentera une réorganisation au sein de notre RPI. Vu la baisse des effectifs (départ au collège d'importantes cohortes d'élèves et plus faibles rentrées en maternelle), il a été décidé en conseil d'école, en accord avec l'Inspection Académique, d'accueillir en septembre les enfants dès l'âge de 3 ans.

En fonction des effectifs par cours sur l'année 2019/2020, Collonges accueillera les enfants de petite, moyenne, grande sections de maternel-le (PS, MS, GS); Chauffour le cours préparatoire et les cours élémentaires (CP et CE); Saillac les cours moyens (CM).

Bonne rentrée scolaire à toutes et tous.



Repas intergénérationnel.

La troisième édition du repas intergénérationnel n'a pas dérogé à la bonne humeur et à la convivialité qu'il sied à ce type de manifestation locale. C'est donc le 19 mai 2019, que les élus avaient proposé aux habitants de notre commune, pour se rassembler et passer un bon moment ensemble dans notre salle polyvalente. Ce fut une occasion pour Monsieur le Maire d'exprimer les projets communaux passés et futurs, de les commenter et expliquer. Ensuite un échange d'idées a eu lieu au cours du repas. L'assistance a été ravie de son après-midi.



